



Conseil Municipal
Lundi 25 mai 2020 à 18h30
SALLE DES FÊTES (dérogation Covid-19)
Mairie de Salavas

Ordre du jour :

Installation du Conseil Municipal – mandature 2020-2026

1. Élection du Maire
2. Détermination du nombre d'adjoints
3. Élection des adjoints
4. Lecture de la charte de l' élu local
5. Fixation des indemnités des élus
6. Délégations du Conseil Municipal au Maire
7. Délégués – Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable
8. Délégués – Syndicat d'Énergies de l'Ardèche
9. Délégués – Syndicat Numerian
10. Délégués – Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche
11. Délégués – Syndicat Mixte d'Ardèche Méridionale

Divers – Covid-19

12. Reconnaissance aux couturières



Salavas, le 19 mai 2020

Le Maire,
Luc PICHON

ATTENTION : Compte-tenu de la situation de crise sanitaire actuelle et de la lutte contre la propagation du Covid-19, le nombre de personnes autorisées à assister à cette séance du Conseil Municipal est limité à **25**.

Il est par conséquent conseillé de prévenir en amont le secrétariat de la mairie par mail à l'adresse mairie@salavas.fr afin que nous puissions réserver votre place.